

DIAL 2774

EQUATEUR - Le travail des enfants dans les mines

Evandro Bonfim

dimanche 16 janvier 2005, par [Dial](#)

Un ensemble de dossiers sur les enfants

Mieux connaître la situation difficile dans laquelle beaucoup d'enfants se trouvent en Amérique latine et simultanément mieux connaître les initiatives prises en leur faveur, tel est le double objet de cette livraison. Enfants dans la rue, enfants au travail, enfants membres de bandes délinquantes armées, enfants recrutés par la guérilla ou les armées officielles, telles sont quelques-unes des situations présentées dans tel ou tel pays d'Amérique latine. D'autres maux auraient encore pu être envisagées, tel, par exemple, le tourisme sexuel. Pour compléter cette documentation, nous avons tenu à indiquer ce que sont devenus ces enfants, aujourd'hui adultes, qui furent enlevés à leur famille, parfois adoptés par les meurtriers de leurs parents au temps des guerres civiles, si proches de nous, qui ont ensanglanté El Salvador et le Guatemala.

Article de Evandro Bonfim, paru dans [ADITAL](#) (Brésil), 21 septembre 2004.

Les chiffres concernant le travail des enfants en Equateur placent cette nation andine parmi les pays dont les indices relatifs à cette violation des droits humains en Amérique latine sont les plus élevés. On estime à plus d'un million les citoyens de 5 à 17 ans qui travaillent dans des secteurs tels que la floriculture, l'exploitation de la banane, les dépôts d'ordures, les tâches domestiques ou en tant que vendeurs ambulants.

Cependant, c'est l'exploitation du minerai d'or, en particulier de type artisanal, qui se distingue comme étant l'activité la plus dangereuse dans laquelle sont impliqués des enfants dont certains peuvent avoir cinq ans. Alexandra Bonilla qui collabore au Programme d'éradication du travail des enfants de l'Organisation internationale du travail (OIT), lance un cri d'alarme : « Le cas des enfants mineurs est pire encore car c'est un problème méconnu de la majorité de la population équatorienne. »

« Ce travail n'apporte rien de bon, je n'en ai rien tiré. Moi je conseillerais à d'autres filles et garçons de ne pas venir dans les mines parce qu'ici la vie n'est pas belle. Ici on ne vient que pour souffrir, travailler, porter des matériaux très lourds. Il y a pas mal de souffrance ici », affirme une fille de 16 ans qui travaille dans des campements miniers du pays, comme Zaruma, Portovelo, Nambija, Chinapinza, Ponce Enríquez, entre autres. Il y a, à son image, plus de 2 000 enfants employés dans l'extraction de l'or en Equateur.

Les enfants se trouvent majoritairement dans les mines artisanales qui prennent en charge les gisements que l'industrie minière juge peu productifs. Ce secteur d'activité se caractérise par un faible niveau technologique avec des systèmes de sécurité d'exploitation peu présents, un faible contrôle des conditions sanitaires et de la santé des travailleurs, un manque de techniciens, un faible rendement, une force de travail instable et en perpétuel mouvement, des salaires bas et sans respect du cadre légal institutionnel.

Généralement ces mines sont en activité dans des communautés qui souffrent d'un isolement géographique et de l'absence de structures d'Etat. Souvent les tunnels précaires des mines s'ouvrent dans les maisons des habitants des communautés et impliquent directement les familles proches. En fait la majorité des enfants font leur entrée à la mine à l'âge de 5 ans en accompagnant leur mère.

Dans de telles conditions les enfants sont exposés à des dangers : être écrasés par des chutes de roches, maladies osseuses ou musculaires dues aux charges excessives de minerai, lésions ou maladies de la peau dues à l'exposition permanente au soleil et à de hautes températures, agressions physiques et psychologiques de la part des mineurs adultes.

Des mesures positives en Equateur et au Pérou

Mais en Equateur on commence à appliquer des programmes d'éradication du travail des enfants dans les mines, programmes qui produisent des avancées positives au Pérou où il y a 50 000 enfants engagés dans cette activité pour faire du pays le principal producteur d'or en Amérique latine. L'exploitation de l'or est responsable de recettes annuelles avec des exportations de 120 millions de dollars, et de l'emploi de 30 000 familles péruviennes.

C'est pour cette raison que toute action sur le terrain en vue d'éliminer le travail des enfants doit être mise en application dans les communautés dans le cadre d'une amélioration stimulante de l'organisation, de façon à leur permettre de continuer une activité très lucrative sans qu'il y ait atteinte aux droits élémentaires, telle que peut l'être l'exploitation de la main-d'œuvre enfantine.

Sur la base de cette proposition, l'OIT, en collaboration avec des organisations de défense des droits de l'enfant et avec des cabinets gouvernementaux péruviens, est parvenue à faire de la localité de Santa Filomena « la première communauté minière totalement libre d'emploi de main-d'œuvre enfantine au Pérou ».

La principale mesure a consisté à construire une mini-centrale de traitement de l'or à petite échelle avec la création consécutive d'une coopérative, ce qui a permis une exploitation plus efficace, plus sûre, et surtout n'a plus rendu nécessaire le travail des enfants. A titre de complément, ce programme a renforcé les structures scolaires de la communauté, a implanté un système de micro-crédit afin de stimuler le commerce dans la région et a inauguré le Centre de diagnostic des maladies dues à la mine. En Equateur, un projet identique est en train de se mettre en place au campement de Bella Rica, sous la houlette du Centre pour le développement et l'autogestion.

Cependant, dans ces deux pays andins, on ne prête pas encore l'attention qui serait nécessaire au problème du travail des enfants dans les mines. Comme l'affirme Ana Maria Romero, ministre aux droits de la femme et au développement social, rien qu'au Pérou « il existe plus de 200 communautés où le travail des enfants continue à être la règle ».

- **Dial** - Diffusion d'information sur l'Amérique latine - D 2774.

- Traduction Dial.

- Source (espagnol) : [ADITAL](#) (Brésil), 21 septembre 2004.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source française ([Dial](#)) et l'adresse internet de l'article.